

INNOVALANGUES

LANSAD, Université Stendhal, Grenoble 3

**RAPPORT D'ÉVALUATION DE
L'ENPA**

Unité de technologie de l'éducation
Université de Mons

Décembre 2016

1. Principe de l'évaluation

Le présent rapport d'évaluation fait suite aux deux rapports déjà fournis respectivement en décembre 2014 et en décembre 2015.

Le premier rapport d'évaluation de décembre 2014 avait pour objectif de synthétiser les analyses et les observations réalisées à l'occasion de la découverte, partagée par l'équipe d'évaluation de l'Université de Mons, de l'environnement ENPA Innovalangues du Landsad, Université de Grenoble Alpes.

Dans cette première étude, l'accent a surtout été placé sur l'analyse des fonctionnalités de l'ENPA du point de vue du concepteur de formation. Une analyse approfondie de l'environnement fut réalisée sur base d'une liste de critères mis à la disposition de l'équipe d'évaluation. Ces critères portaient sur les aspects suivants :

- Les caractéristiques de l'interface et les différents espaces fonctionnels.
- Les ressources pédagogiques qui peuvent être mises à la disposition de l'apprenant à partir de la plateforme de développement (version 2014).
- Les caractéristiques du matériel d'apprentissage qui peut être produit grâce à la plateforme.

Dans le cadre du rapport adressé en décembre 2015, une deuxième phase d'analyse a été entamée sur la base de la version de l'ENPA Innovalangues mise à notre disposition en juin 2015 avec pour objet :

- L'analyse des principales évolutions de la plateforme.
- Le transfert d'un cours de Master intitulé « Analyse et conception des systèmes éducatifs y compris dans les pays en développement » actuellement disponible et opérationnel sur la plateforme ESPRIT.
- Le transfert des activités d'un cours de Master intitulé « Utilisation du Web en formation à distance » et particulièrement d'une formation originale mettant en œuvre des approches pédagogiques plus ouvertes. Cette

formation, intitulée « Scénathèques » était au préalable publiée sur la plateforme GALANET.

Le présent rapport a pour objectif de relater les résultats de l'expérimentation de la formation « Scénathèques-2016 » ouverte sur la plateforme ENPA Innovalangues de février 2016 à juin 2016 à destination des étudiants de Master en sciences de l'éducation de l'Université de Mons.

Parallèlement, nous analyserons également les résultats de la mise en œuvre d'une séquence de leçons qui a été conçue, développée et encadrée par Julie Van Ecke, dans le cadre de la réalisation d'un stage de Master en sciences de l'éducation. Cette formation est intitulée « Sherlock Holmes, une étude en rouge ». Elle est destinée à des élèves du deuxième degré de l'enseignement secondaire en Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre du cours de français langue maternelle.

Le présent rapport d'évaluation présentera la structure des formations développées à l'aide des outils de conception mis à disposition sur la plateforme ENPA Innovalangues (version de juin 2015). Il s'attachera ensuite à relater les avis, les points forts et les faiblesses observés par les concepteurs, les tuteurs ainsi que par les apprenants.

2. Composition de l'équipe d'évaluation

Identité	Établissement de rattachement	Fonction	Statut dans l'équipe
Jean-Bernard Cambier	Université de Mons	Assistant de recherche spécialisé en formation à distance	Évaluateur
Christian Darville	Université de Mons	Collaborateur, professeur d'informatique	Évaluateur et coordinateur
Christian Depover	Université de Mons	Professeur de technologie éducative	Évaluateur et responsable scientifique
Cédric Floquet	Université de Mons	Informaticien Développeur d'applications dans le domaine de la technologie éducative	Évaluateur
Lionel Mélot	Université de Mons	Assistant de recherche Technologie éducative	Évaluateur
Albert Strebelle	Université de Mons	Assistant titulaire Technologie éducative, didactique des sciences	Évaluateur

3. Analyse de la formation « Scénathèques »

3.1 Structure de la formation

La mise en œuvre de la formation « Scénathèques-2016 » a été réalisée en janvier 2016. Le transfert des activités, qui à l'origine étaient implémentées sur la plateforme GALANET, a nécessité une refonte partielle du scénario pédagogique et du scénario d'encadrement pour tenir compte des fonctionnalités spécifiques à la plateforme ENPA Innovalangues Claroline Connect.

En effet, le cours originel était basé sur une métaphore graphique d'un centre de rédaction, difficilement transférable et, notamment, sur l'utilisation d'outils de communication synchrones absents au stade actuel du développement de la plateforme ENPA. De l'avis des concepteurs, le contexte dans le cadre duquel cette formation allait être mise en œuvre au cours de l'année académique 2015-2016 permettait de se passer provisoirement de ces outils.

Suite aux évaluations qui avaient fait l'objet du rapport de décembre 2015, il nous est apparu que la structure la plus adéquate à mettre en œuvre pour l'élaboration du scénario de la formation « Scénathèques-2016 » était la ressource « Parcours d'apprentissage » disponible sur la plateforme ENPA.

Le parcours d'apprentissage est conçu en quatre phases successives :

1. Élaboration d'une première version d'un scénario pédagogique.
2. Relectures et enrichissement mutuel des scénarios.
3. Approfondissement et analyse du scénario.
4. Finalisation et diffusion du scénario.

Nous ne nous attarderons pas, dans le cadre de ce rapport, à décrire de façon précise les contenus de la formation, mais plutôt à décrire les ressources ainsi que les outils mis à disposition des apprenants dans le cadre des activités d'apprentissage proposées.

Chacune des quatre phases de la formation est conçue selon le même schéma à savoir :

- Présentation des consignes et des objectifs d'apprentissage. Description d'activités d'apprentissage coopératives et collaboratives à réaliser en équipes (chaque équipe est composée de deux ou trois apprenants sous la supervision d'un tuteur).
- Publication de liens hypertextes.
- Mise à disposition de collecticiels par équipes d'apprenants. Les collecticiels sont également accessibles aux tuteurs (et parfois aux pairs) chargés d'évaluer ou de commenter ces productions.
- Ouverture de forums de discussion par équipes d'apprenants et d'un forum de discussion inter-équipes. Les forums sont modérés par des tuteurs qui, en binômes, encadrent les équipes d'apprenants.

L'accès aux différentes phases de la formation est soumis à des contraintes de temps et de délais qui furent définis par les gestionnaires du cours à l'occasion d'une séance en présentiel lors du démarrage de la formation avec le support d'une présentation PowerPoint.

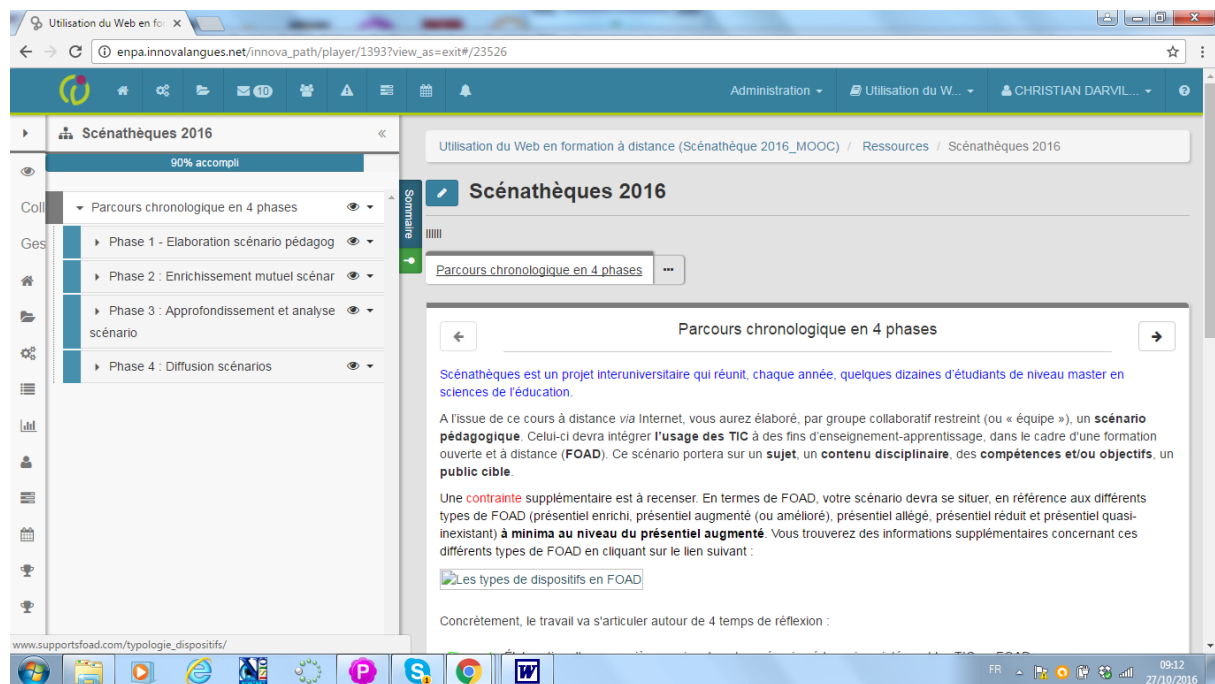


Figure 1 : Structure du cours « Scénathèque »

3.2 Déroulement de la formation

Un scénario, tel que les étudiants sont amenés à le produire dans la formation « Scénathèque », se présente sous la forme d'activités d'apprentissage articulées dans le temps.

Le scénario qui devra être conçu puis analysé suivra un canevas contraignant, sous la forme d'un document structuré en rubriques (titre, thème, public, but, objectifs, etc.).

De manière générale, il est demandé aux étudiants de réaliser un scénario :

- Qui vise un ou plusieurs objectifs explicites à court terme (= visé(s) au terme des séances de formation prévues par le scénario) et un but à plus long terme ;
- Qui porte sur environ quatre séances (ou moments) de formation d'une durée totale approximative de quatre heures (4x 50 minutes) ;
- Qui puisse être réalisé dans le cadre d'une formation à distance (présentiel augmenté, allégé, réduit ou quasi inexistant).

La version finale du scénario devra être déposée sur la plateforme en format Word dans le collecticiel de l'équipe.

Les informations contenues dans ce scénario doivent permettre au lecteur-enseignant de mettre en œuvre les activités d'apprentissage telles qu'elles ont été conçues. Ce document est donc essentiellement un document de communication. Il doit être très clair, compréhensible et suffisamment complet pour être utilisé à des fins d'enseignement.

Dès que le scénario sera déposé, l'équipe concernée sera en charge de la relecture du scénario d'une autre équipe. Le choix du scénario à relire sera imposé. Le but de cette relecture sera de donner des conseils, faire des remarques constructives à l'autre équipe dans le but d'améliorer leur scénario. Le travail sera guidé par une fiche de relecture mise à votre disposition.

En fin de projet (*phase 4*), les versions définitives seront mises en ligne (version PDF) dans l'espace « phase 4 : diffusion du scénario ».

Le fichier qui détaille le scénario, téléchargeable dans l'espace « consignes de la phase 1 », suivra un canevas composé d'une série de rubriques détaillées ci-après. Le canevas de ce document est identique pour chacun des groupes restreints. Cette standardisation vise à améliorer la lisibilité des documents de manière à faciliter la découverte et la prise de connaissance des scénarios ainsi que la recherche de celui qui correspond le mieux aux besoins du lecteur.

Dans le tableau, les indications (« x ») des trois colonnes à droite vous indiquent les rubriques qui sont travaillées phase par phase :

- Ainsi, la première colonne (couleur bleue) signale les rubriques qui font l'objet d'un travail du groupe restreint au début du projet (phase 1, « Conception »). Outre les informations générales qui devraient apparaître dans la carte d'identité (rubriques a, b, d, e et f), le document réalisé à l'issue de la phase 1 devrait proposer un « thème » (rubrique 1), préciser le « public cible » (rubrique 2), etc.
- La deuxième phase (« Enrichissement », couleur orange) vous permet d'avoir un regard extérieur sur les éléments essentiels de votre projet de scénario, à savoir la rubrique 9 (le scénario proprement dit). L'équipe qui vous a été attribuée (vos « relecteurs ») vous apportera des suggestions sur la partie centrale de votre scénario : le scénario proprement dit (rubrique 9). En pratique, le groupe restreint chargé de la relecture de votre projet, télécharge votre document élaboré à l'issue de la phase 1 (disponible dans le forum de votre équipe sur la plateforme

Claroline) et rédige un « rapport de relecture » détaillant les remarques, les questions et les suggestions dont elle veut vous faire part. Une synthèse globale des remarques/propositions... sera rédigée et déposée dans votre sujet de discussion (forum de la phase 2). Vous disposerez d'une fiche afin de vous guider dans la relecture du travail.

- La troisième phase (« Approfondissement et analyse », en gris) vise d'une part à améliorer le projet de scénario suite aux propositions des relecteurs et, d'autre part, à analyser votre scénario.
- La phase 4 est un temps de préparation à la diffusion. À cette occasion, votre tuteur pourra éventuellement vous demander de modifier quelque peu la mise en page de votre document ou de préciser encore, voire de compléter, certaines rubriques susceptibles d'être améliorées avant diffusion.

N°	Titre de la rubrique	Explicitation	Phase 1	Phase 2	Phase 3 (et 4)
----	----------------------	---------------	---------	---------	----------------

I. Carte d'identité					
a	Titre du scénario	Donnez un titre à votre scénario tel qu'il apparaîtra au public (enseignants, apprenants, ...). Ce titre a donc un but de communication.	X		X
b	Auteur(s)	Prénoms et Noms des membres de votre équipe/groupe restreint.	X		
c	Présentation générale	Élaborez ici la présentation générale qui sera associée à votre scénario. Cette présentation devrait donner un aperçu rapide de votre scénario. Elle doit donc permettre au lecteur, non spécialiste de comprendre précisément, mais	X		X

		rapidement les intentions, les particularités, etc. de votre scénario, de manière compréhensible. Veillez à bien préciser ici (à répéter) le thème du scénario (sujet-discipline-public concerné) de manière à faciliter le travail des futurs relecteurs de votre scénario ainsi qu'à présenter, d'une manière générale, le déroulement des activités.			
d	Tuteur(s)	Le nom de votre tuteur.	x		
e	État du document/phase	Indiquez la phase : Phase 1, 2, 3 ou 4.	x	x	x
f	Dispositif de FOAD	Vous devez choisir à quel degré de transposition vous vous situez (minimum présentiel augmenté).	x		

II. Résultat de l'enrichissement mutuel

i	Relecteur(s)	En phase 2, indiquez le prénom et le nom des relecteurs ainsi que leur équipe d'appartenance (n° et nom).		x	
ii	Leurs « suggestions »	Suite à la phase 2, vous avez pris connaissance du rapport de relecture de l'équipe qui vous a été associée dans cet « enrichissement mutuel ». Indiquez ici, en les numérotant, les avis/suggestions/recommandations dont elle vous a fait part. 1. 2. ...			x
iii	Votre analyse (commentaire)	Indiquez ici, en suivant la même numérotation, dans quelle mesure ces suggestions vous ont ou non permis d'améliorer, de réviser votre scénario. Justifiez, le cas échéant, les raisons pour lesquelles vous avez décidé de ne pas tenir compte des propositions de vos relecteurs.			x

III. Le scénario					
1	Thème	Thème sur lequel porte le scénario. Le thème vise à préciser le sujet sur lequel porte le scénario ainsi que la discipline sur laquelle porte le scénario. Certains sujets peuvent concerner plusieurs disciplines (sujet inter ou transdisciplinaire). Attention, votre scénario doit s'étaler sur 4 périodes de cours (4x50 minutes).	X		X
2	Public visé	Précisez le niveau d'enseignement/formation ainsi que les grandes caractéristiques des acteurs impliqués (Classiquement, un enseignant/formateur/... & des apprenants).	X		X
3	But(s)	Les buts généraux visés par le type d'activités d'apprentissage prévu dans le scénario.	X		X
4	Typologie(s)	1. Présentez la ou les typologies des usages pédagogiques des TIC. 2. Justifiez la pertinence de leur usage dans le cadre de votre scénario ou établissez un lien avec votre scénario.	X		X
5	Dispositif de FOAD	Vous devez choisir à quel degré de transposition vous vous situez (minimum présentiel augmenté).	X		X
6	Objectif(s) / compétences(s)	Vous devez préciser les objectifs et les compétences spécifiques à la discipline choisie, spécifiques à la technologie et préciser les compétences transversales . Vous devez vous référer aux prescrits légaux pour la description de ces objectifs et compétences (programmes libre et officiel et socles de compétences).	X		X
7	Modalités d'évaluation	Une description des moyens d'évaluation formative et certificative susceptibles d'aider l'apprenant à saisir son degré de maîtrise des objectifs visés et/ou des compétences développées. Cette description est à comprendre comme des suggestions faites à l'enseignant pour lui permettre de concevoir ces évaluations, non comme l'évaluation elle-même. Elle doit néanmoins être suffisamment	X		X

		détaillée pour permettre à l'enseignant de concevoir l'évaluation proprement dite et doit comporter les différents critères d'évaluation envisagés.			
8	Pré requis	Communiquez au lecteur les acquis préalables ou les compétences dont une maîtrise insuffisante risquerait de compromettre le bon déroulement du scénario.	X		X
9	Activités en amont	Présentez succinctement, mais de manière claire et compréhensible le type d'activités dont le scénario est la suite « logique » ou « naturelle ». Ceci permettra au lecteur de mieux comprendre le contexte pédagogique dans lequel s'inscrit votre scénario ainsi que d'imaginer des activités préparatoires à votre scénario.			X
10	Activités en aval	Idem. Prolongement envisagé en termes de types d'activités possibles.			X
11	Déroulement du scénario (activités)	Le scénario proprement dit c'est-à-dire la description des activités d'apprentissage et leur articulation dans le temps. Soyez précis et très clair. C'est en effet essentiellement dans cette partie du document que le lecteur-enseignant trouvera les informations qui lui permettront d'appliquer votre scénario. Il est important de préciser le rôle de chacun (activités réalisées par l'élève, rôle(s) de l'enseignant, du formateur...).	X	X	X

IV. Analyse du scénario

12	Contexte d'insertion	Précisez les conditions optimales dans lesquelles votre scénario devrait idéalement se déployer. Autrement dit, décrivez ici les « ressources » (humaines, matérielles, temporelles...) nécessaires au bon déroulement de votre scénario.			X
13	Forces et limites	Les forces, les limites, voire les risques éventuels dans la mise en œuvre de votre scénario (ce qui fait que ce que vous avez prévu dans votre scénario ne pourrait pas marcher aussi bien qu'espéré).			X

14	TICE	1. Description plus précise du dispositif de formation à distance mis en place dans votre scénario. 2. Vous devez poser un regard critique sur les TICE utilisées (nom, fonctionnalités et plus-value). La présentation peut se faire sous forme de tableau ou d'une autre façon au choix.			X
15	Bibliographie	Précisez les ressources que vous avez consultées pour réaliser votre travail. Votre bibliographie doit respecter les normes APA.			X

3.3 Analyse de la mise en œuvre sur l'ENPA de la formation « Scénathèque »

Dans cette section, nous analyserons les forces et les faiblesses de la plateforme telles que nous avons pu les observer à travers le développement de la formation « Scénathèque ».

3.3.1. Principaux points forts de la plateforme

Sur la page d'accueil, on retrouve deux onglets très fonctionnels. Le premier, « Mes actualités », permet de se tenir au courant des nouvelles récentes, susceptibles d'intéresser l'apprenant. Le second, « Aide », s'avère particulièrement utile pour un utilisateur novice étant donné que celui-ci propose un ensemble de tutoriels (figure 1) permettant une découverte de la plateforme à travers différents sujets : premiers pas, suivre un parcours, déposer un travail, demander une évaluation, utiliser un forum, utiliser la messagerie, utiliser son espace personnel, personnaliser son environnement numérique d'apprentissage et découvrir les outils sociaux de l'ENPA.

Un autre point fort de la plateforme pour les étudiants est le fait de pouvoir personnaliser son espace de travail. L'apprenant peut ainsi ajouter les widgets qu'il désire en fonction de l'usage qu'il souhaite faire de la plateforme.

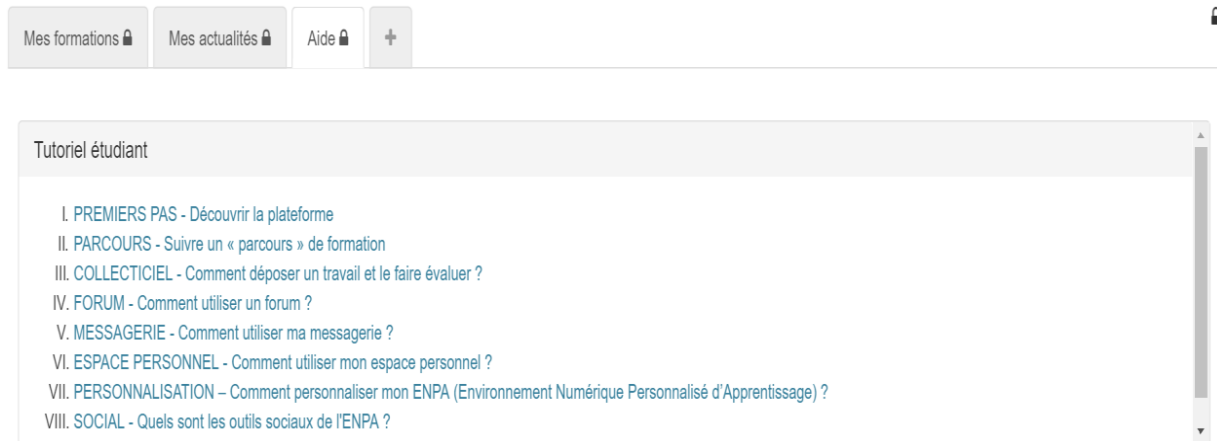


Figure 1 : Tutoriels d'aide aux apprenants

Cette plateforme propose également différents outils qui permettent de favoriser les interactions entre apprenants et tuteurs, mais également entre apprenants. On peut, dans un premier temps, mettre en avant les forums de discussion permettant la création de fils de discussion au sein desquels apprenants et tuteurs peuvent s'exprimer à propos d'un sujet. De plus, un double système de notification est proposé, celui-ci permettra à l'apprenant d'être averti, qu'il soit ou pas connecté à la plateforme. Le premier système consiste à envoyer des notifications à l'arrivée de l'apprenant sur la plateforme. Ces notifications sont transmises pour les forums par rapport auxquels l'apprenant aura préalablement indiqué son intérêt. Le second système de notification propose, quant à lui, d'être informé par mail des nouveaux messages postés dans les forums. Ceci permet donc de rester informé en tout temps, puisque la messagerie numérique est souvent accompagnée d'avertissements, que ce soit sur ordinateur, tablette ou smartphone.

Le suivi social constitue par ailleurs également un point positif de la plateforme. Les possibilités offertes par celle-ci s'apparentent à celles qui sont disponibles dans les réseaux sociaux. Parmi les fonctionnalités proposées, on trouve la possibilité d'ajouter et de créer des groupes de contact, de signaler que l'on aime une ressource consultée, de partager une

ressource, de laisser un commentaire ou encore de suivre une ressource.

Un autre point fort de cette plateforme concerne l'analyse des traces. En effet, en cliquant sur l'onglet « Suivi » dans la formation, il est possible de récolter toute une série d'éléments intéressants afin de pouvoir se faire une idée des actions entreprises par les apprenants (voire même par les tuteurs) au sein de la plateforme.

Par exemple, il est possible de consulter un graphique (figure 2) qui reprend le nombre d'actions par jour de chacun des participants à la formation.

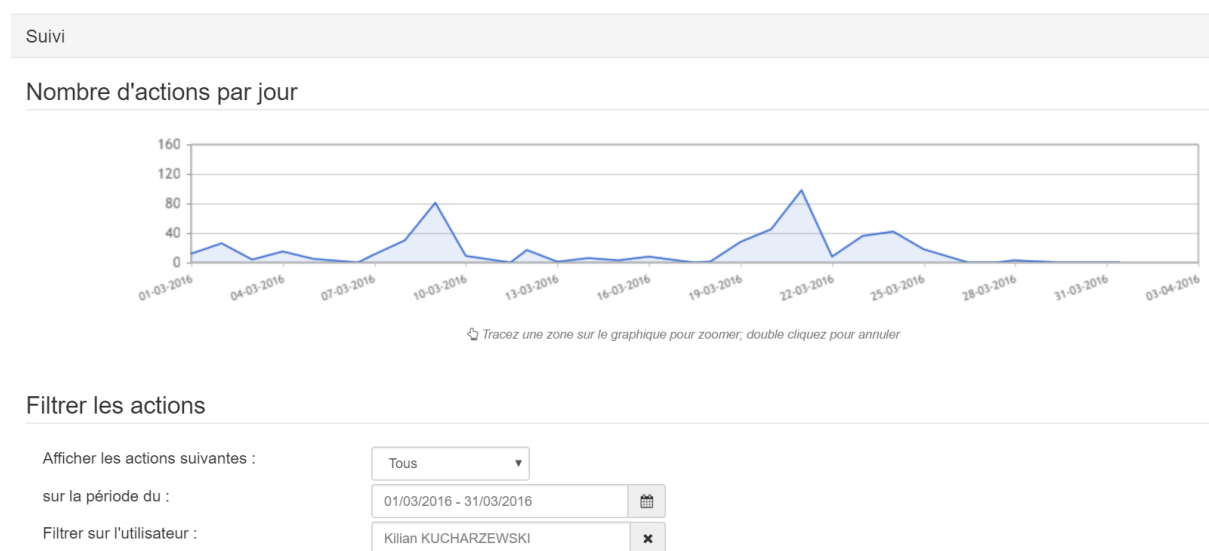


Figure 2 : Nombre d'actions par jour et par utilisateur

De plus, il est également possible d'observer de manière plus détaillée le type d'actions entreprises par chacun des membres de la formation comme, par exemple, l'attribution d'un rôle à un utilisateur, la création d'un espace d'activité, la création de ressources, etc. La figure 3 illustre la possibilité qui est offerte d'observer le nombre de fichiers créés et déposés par l'apprenant au sein de la plateforme ainsi que la date et l'heure de ces dépôts.

Filtrer les actions

Afficher les actions suivantes :
sur la période du :
Filtrer sur l'utilisateur :

Ressource Fichier Création d'une ressource

01/09/2015 - 31/08/2016

Kilian KUCHARZEWSKI

Afficher les actions

Liste des actions

Date	Action	Utilisateur	Action
28/04/2016, 18:51	Création	Kilian KUCHARZEWSKI	a créé Utilisation du Web en formation à distance / Documents phase 4 / consignes de la phase 4.docx
16/04/2016, 10:14	Création	Kilian KUCHARZEWSKI	a créé Utilisation du Web en formation à distance / Typologies / Typologie_Lebrun-1.pdf
16/04/2016, 10:14	Création	Kilian KUCHARZEWSKI	a créé Utilisation du Web en formation à distance / Typologies / Typologie_Educnet-1.pdf

Figure 3 : Nombre de fichiers créés par utilisateur

Il est également possible de prendre connaissance d'une liste des messages postés dans les forums avec la date et l'heure de création (figure 4), mais également du nombre de messages postés par les autres utilisateurs et lus par l'apprenant. Dans le cadre de ces exemples, une mesure du niveau d'assiduité de l'apprenant est donc tout à fait envisageable.

Filtrer les actions

Afficher les actions suivantes :
sur la période du :
Filtrer sur l'utilisateur :

Ressource Forum Création de message

03/05/2016 - 01/06/2016

Lionel Altieri

Afficher les actions

Liste des actions

Date	Action	Utilisateur	Action
06/05/2016, 13:46	Création de message	Lionel Altieri	
05/05/2016, 18:02	Création de message	Lionel Altieri	
05/05/2016, 18:01	Création de message	Lionel Altieri	a créé un message dans la ressource forum U

Figure 4 : Analyse du nombre de messages postés

D'autres indicateurs sont par ailleurs générés par la plateforme. Ceux-ci permettent d'appréhender le déroulement général de la formation. Ainsi, après avoir démontré à quel point la plateforme

permettait une analyse approfondie des performances et du parcours individuel de chaque apprenant, il s'avère intéressant de montrer la possibilité offerte aux responsables de la formation d'appréhender le comportement général des étudiants.

La figure 5 illustre le taux d'utilisations des ressources disponibles lors de la formation « Utilisation du Web en formation à distance ».

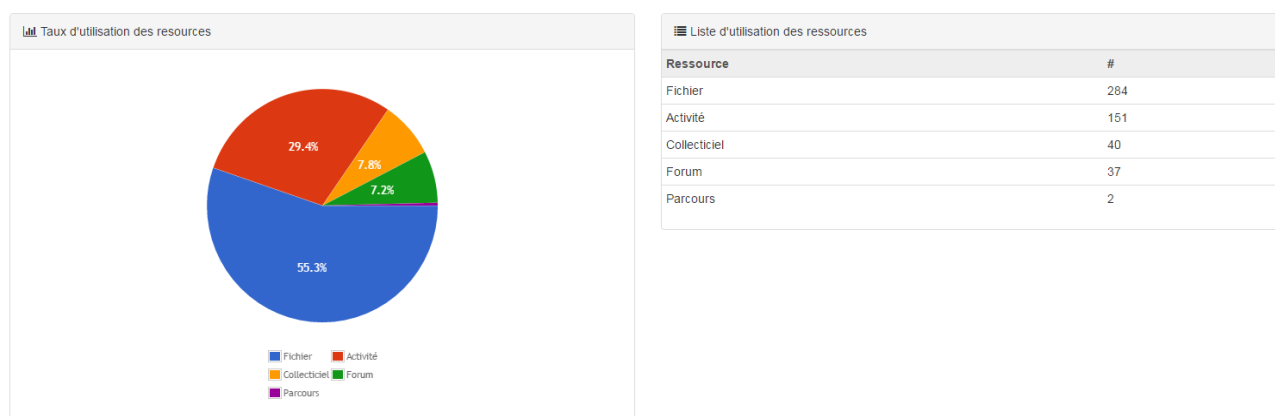


Figure 5 : Analyse du taux global d'utilisation des ressources

De plus, différents autres indicateurs sont disponibles et observables pour tous les membres de la plateforme. Ces indicateurs sont repris dans le tableau 6 :

Rôle	Espace d'activité	Badge	Ressources
<ul style="list-style-type: none"> • Attribution d'un rôle à un utilisateur • Attribution d'un rôle à un groupe 	<ul style="list-style-type: none"> • Création • Mise à jour • Ouverture d'un outil ... 	Attribution d'un badge	<ul style="list-style-type: none"> • Copie • Création • Téléchargement • Action dans une ressource

Tableau 6 : Catégories de traces reprises par la plateforme

Enfin, la possibilité est également offerte, notamment pour les concepteurs de la formation, de prendre connaissance

d'éléments plus généraux concernant l'ensemble des apprenants via l'onglet « Tableau de bord ». On peut observer, au sein de celui-ci, le nombre d'entrées par jour au sein de la plateforme, les diverses activités réalisées ainsi que le taux d'utilisation des ressources.

Tout ceci ne constitue qu'un petit aperçu des possibilités offertes par la plateforme et des traces de l'apprentissage qui sont recensées pour chaque apprenant. En effet, tout un arsenal d'informations est également disponible pour tout type de ressources : collecticiel, sondage, cours, site web, média ressource, etc.

Cependant, comme pour toute plateforme et malgré les avantages mentionnés ci-dessus, la plateforme ENPA présente également quelques faiblesses que nous proposons de recenser dans la suite de ce texte.

3.3.2. Principaux points faibles relevés

Bien que certains manques sont à recenser au niveau des outils de communication (notamment le fait qu'il n'y ait pas de possibilités de communication synchrone), les faiblesses identifiées tout au long du parcours sont apparemment plutôt liées à un mauvais paramétrage de la formation qu'à des défauts intrinsèques à la plateforme.

Dans un premier temps, on peut citer la lenteur du dispositif lorsque celui-ci doit prendre en compte une modification du parcours. La procédure veut que, une fois les modifications effectuées, celles-ci doivent d'abord être sauvegardées et puis publiées. À ce niveau, des dysfonctionnements réguliers apparaissent, ceci nécessitant de réitérer cette procédure à plusieurs reprises.

Le même constat peut être fait en ce qui concerne le paramétrage des droits d'utilisation des ressources. L'option permettant de ne donner accès à certaines ressources qu'à un

groupe précis d'utilisateurs (par exemple dans les collecticiels ou les forums) semble provoquer des dysfonctionnements aléatoires entraînant l'impossibilité d'ouvrir les ressources concernées par les étudiants concernés. Ceci entraîne parfois la nécessité d'ouvrir la ressource à tous les utilisateurs au risque d'observer des réactions négatives chez certains d'entre eux (par exemple, certains étudiants ne désirent pas que des membres d'autres équipes puissent lire les messages postés dans leur propre forum d'équipe).

Enfin, on peut signaler un système de gestion des ressources peu pratique dans le sens où la création d'une ressource doit absolument s'effectuer en deux temps. Le premier temps consiste à créer et paramétrer la ressource dans un espace dédié à ce travail. Le second temps consiste ensuite à venir rechercher cette ressource pour l'implanter dans le parcours, à l'endroit concerné. On ne peut que mettre en évidence à quel point le travail de programmation serait facilité dès lors que ces deux étapes de la démarche pourraient être réalisées en une seule opération.

La principale faiblesse de la plateforme concerne le paramétrage de celle-ci. Ainsi, plusieurs difficultés ont été mises en évidence à ce niveau :

- la lenteur du dispositif lors de la création de la formation ;
- un dysfonctionnement lors de la sauvegarde d'une modification au sein du parcours de formation ;
- la complexité de la création des forums et collecticiels sur la plateforme ;
- la complexité de la création des ressources au sein de la formation ;
- la présence de quelques « bugs » lors du dépôt de certains travaux (disparition soudaine).

À ces difficultés liées au paramétrage des différentes options, on peut également ajouter des problèmes pratiques tels que :

- des fautes d'orthographe dans les indications fournies dans les forums ;
- des messages postés par les étudiants qui ne s'affichent pas nécessairement sur les forums ;
- des travaux dont l'affichage dans les collecticiels disparaît alors qu'ils ont été soumis en temps et en heure ;
- de fréquents problèmes d'accessibilité à la plateforme (« Erreur serveur »)

4. Analyse de la formation « Sherlock Holmes : Une étude en rouge »

4.1 Structure de la formation

Comme nous l'avons déjà signalé, la mise en œuvre de la formation a été réalisée dans le cadre d'un travail de stage de Master. Cette formation a pour but de faire découvrir le récit policier de façon originale et motivante.

Comme pour « Scénathèques », la structure de cette formation est conçue sous la forme d'un « parcours d'apprentissage ». Elle s'adresse aux élèves du second degré (3^e année) de l'enseignement secondaire.

Ce parcours d'apprentissage comporte quatre modules intitulés :

1. Les caractéristiques du récit policier.
2. Le travail d'adaptation.
3. Le portrait de l'enquêteur.
4. L'espace urbain dans le récit policier.

Nous ne nous attarderons pas à décrire les contenus de la formation, mais nous nous attacherons plutôt aux ressources ainsi qu'aux outils mis à disposition des apprenants dans le cadre des activités d'apprentissage prévues dans le scénario pédagogique.

Signalons néanmoins que le scénario a été conçu afin de répartir les apprenants en deux groupes distincts (une vingtaine d'élèves dans chaque groupe) et que l'objectif du scénario est de permettre aux apprenants de « reconnaître les traits caractéristiques des grandes variétés du genre romanesque » et plus particulièrement les caractéristiques du récit policier en ce qui concerne le premier module du cours.

Les apprenants du groupe 1 infèrent les caractéristiques du récit policier en s'appuyant sur un épisode de la série télévisée « Sherlock » mis à leur disposition sous forme d'un fichier vidéo en streaming. Les élèves faisant partie du groupe 2 bénéficient quant à eux de la méthode classique à savoir la possibilité de la lecture d'une nouvelle.

La formation a également été conçue sous la forme d'un parcours d'apprentissage chronologique reposant sur l'interaction avec le contenu en guidant l'apprenant à chaque instant à savoir :

- Présentation des objectifs en début de chaque module.
- Activités d'apprentissage à réaliser à l'aide de différents logiciels du type MicrosoftWord, Kubbu, etc.
- En cours de module, des tableaux et/ou des cartes conceptuelles récapitulent l'essentiel des informations à retenir.
- Au terme de chaque module, des synthèses récapitulatives sont proposées sur les points importants.
- En cours d'apprentissage, un tutorat proactif au niveau motivation et un tutorat réactif aux sollicitations des apprenants sont mis en place par le professeur à partir des forums de discussion et de la messagerie interne à la plateforme.
- Questionnaire d'opinion (GoogleDocs) par rapport à chaque module.

L'accès aux différents modules (4) de la formation s'effectue à partir d'une page d'accueil composée de différents « widgets » et « onglets » avec notamment la présentation du calendrier des activités à réaliser au cours de la formation ainsi que du PowerPoint de démonstration proposé lors de la séance organisée en présentiel en début de formation.

Chaque module est conçu selon un schéma identique à savoir :

- Une présentation des consignes et de l'activité d'apprentissage proposée.
- L'ouverture d'un collecticiel pour chaque activité permettant aux apprenants de déposer sous forme de fichier le travail demandé et permettant au professeur (tuteur) de fournir un feedback sur la qualité du travail déposé (toutes les activités proposées sont individuelles, aucun travail coopératif ou collaboratif n'est demandé aux apprenants).
- La publication d'un bilan sous forme d'un questionnaire (questions à choix multiple) que chaque apprenant doit compléter. Notons que, pour des raisons de commodité, ces questionnaires n'ont pas été réalisés à partir de la ressource « Exercices » disponible sur la plateforme ENPA.
- Mise à disposition d'une synthèse du module sous la forme d'un fichier pdf ou sous une forme interactive.
- La création d'un forum de discussion pour chaque activité d'apprentissage.

4.2 Déroulement de la formation

Module 1 : Les caractéristiques du récit policier

Le schéma ci-dessous (figure 6) décrit le scénario du premier module. Nous avons ouvert simultanément toutes les activités pour permettre aux étudiants de s'organiser comme ils le souhaitaient.



Figure 6 : Scénario du module 1.

À l'occasion d'une séance en présentiel orchestrée dans les trois classes (environ 50 minutes chacune), nous rencontrons les élèves à la salle informatique de l'école équipée d'une vingtaine d'ordinateurs tous connectés en réseau avec accès à l'Internet. Dans un premier temps, les élèves sont placés deux par deux devant une machine pour écouter notre présentation. Nous leur remettons un nom d'utilisateur ainsi qu'un mot de passe provisoire qu'ils pourront modifier plus tard avec celui de leur choix. Dans un deuxième temps, les élèves parcourent la plateforme en partant de la page d'accueil de notre formation et

en suivant les liens internes. Cette étape peut les aider à se familiariser avec l'outil.

Pré-test du module 1 : Activité 1.0

Le prétest est proposé à partir d'un service en ligne appelé *Kubbu*¹ qui permet de composer toute une série d'exercices et de les proposer à des élèves. Avec la version « Pro » payante, il présente un avantage indéniable pour le professeur qui souhaite gagner du temps : un rapport complet nous donne en effet accès aux résultats et aux erreurs de tous les répondants.

En nous reposant sur la taxonomie de Bloom, le pré-test comprend sept questions de connaissance et sept questions de compréhension, un point est accordé par bonne réponse. Le thème porte sur Sherlock Holmes et le roman policier. Pour répondre aux questions de compréhension, les élèves ont accès à de la documentation.

Pour résumer, le pré-test se déroule à la salle informatique, sur le site Web *Kubbu*, et les élèves répondent individuellement au quiz en se basant sur leurs prérequis et sur les documents. Cette étape dresse un état des lieux des connaissances de chacun avant d'entamer les activités d'apprentissage. À la fin de ces dernières, nous comparerons les résultats du pré-test et ceux d'un post-test.

Activités d'apprentissage du module 1 : Activités 1.1 à 1.4

Notre scénario pédagogique prévoit une période d'expérimentation de quatre semaines découpée en quatre parties. En premier lieu, de son domicile, l'élève se connecte sur la plateforme *ENPA* avec son nom d'utilisateur et son mot de passe, il est redirigé automatiquement vers la formation adaptée au groupe 1 ou au groupe 2.

Post-test du module 1 : Activité 1.5

¹ <http://www.kubbu.com/>

Le post-test est conçu sur la base d'un quiz placé sous le thème des caractéristiques du récit policier toujours en nous référant aux niveaux taxonomiques de Bloom. Comme dans le pré-test, les élèves sont confrontés à sept questions de connaissance et sept questions de compréhension sur le site Web *Kubbu* où chaque bonne réponse vaut un point.

Nous avons également mis en ligne un questionnaire d'opinion permettant aux étudiants d'exprimer leur avis sur différents critères, notamment sur leur motivation tout au long du parcours. Ils ont également accès à une synthèse qui reprend toutes les caractéristiques du récit policier.

Module 2 : Le travail d'adaptation

Le schéma de la figure 7 décrit le scénario pédagogique du deuxième module.

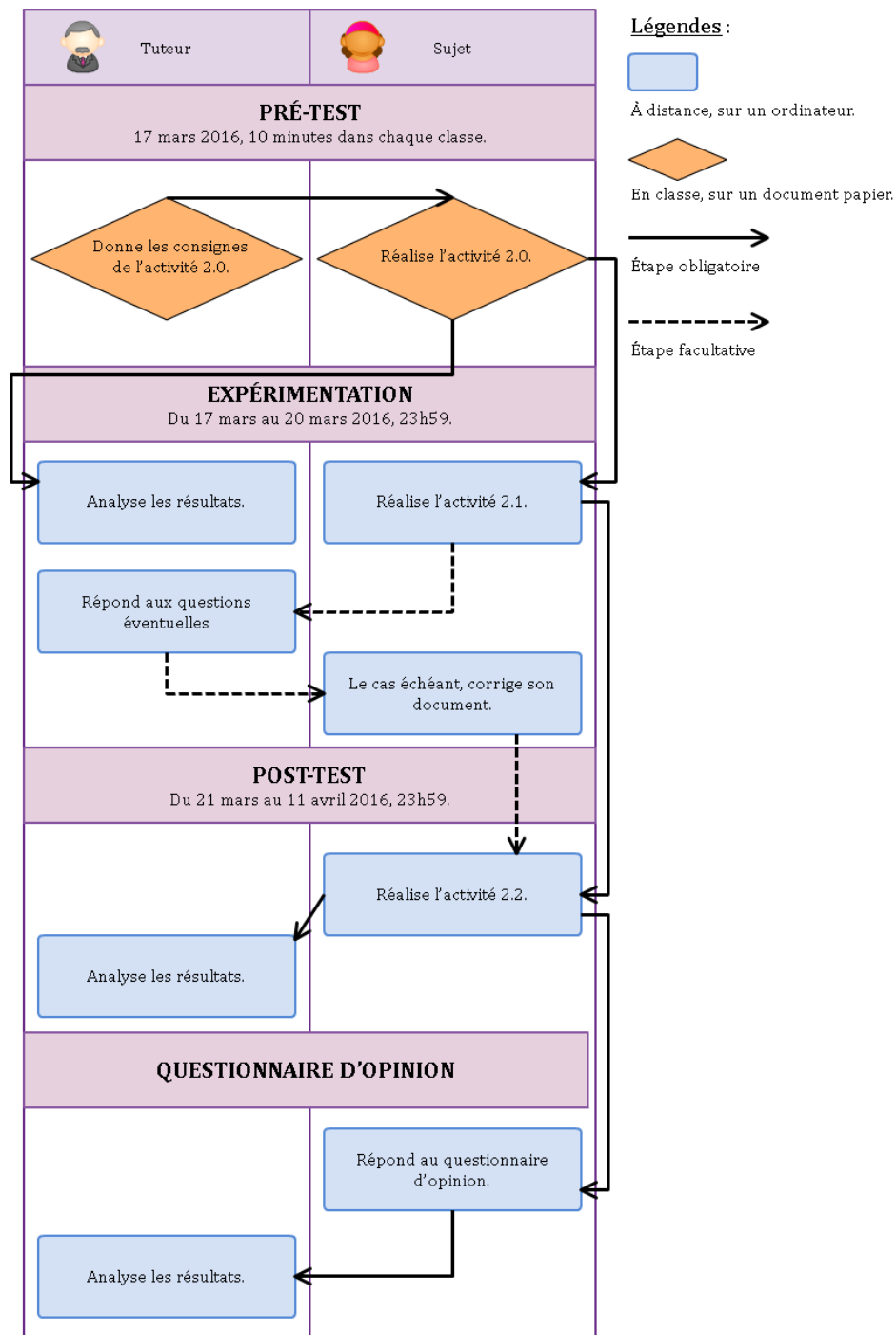


Figure 7 : Scénario du module 2.

Pré-test du module 2

Le pré-test du module 2 se compose de six questions ouvertes. Les élèves remplissent individuellement le questionnaire en s'appuyant uniquement sur leurs connaissances, ils ne peuvent compter sur aucune aide extérieure.

Nous avons élaboré une grille comportant des critères objectifs pour évaluer la performance de l'élève au pré-test (de même qu'au post-test). Les notes sont classées selon une échelle de notation comprenant quatre niveaux (de 0 pour échec à 3 pour un travail qui atteint parfaitement le critère de succès).

Activités d'apprentissage du module 2

Sur la plateforme, l'élève saisit son mot de passe et son nom d'utilisateur pour accéder au contenu du module 2. Le site précise alors les objectifs opérationnels à atteindre.

Après avoir consulté ces objectifs opérationnels, l'apprenant sélectionne le dossier « Activité 2.1 ». Dans un logiciel de traitement de texte de son choix, nous lui demandons de dresser une comparaison de la première rencontre entre Holmes et Watson dans le texte de Conan Doyle et l'adaptation qui en a été faite. Une fois achevé, il est prévu de soumettre le travail à la tutrice, dans le collecticiel.

Selon le groupe auquel il appartient, des activités spécifiques seront proposées aux élèves :

- *L'élève fait partie du groupe 1* : dans un premier temps, nous allons nous intéresser à la différence entre le film librement adapté, le film fidèlement adapté et la transposition. Le document est proposé en deux versions : une publication PDF et une publication interactive². Dans un second temps, un document explique comment réaliser une recherche pertinente sur le Net.
- *L'élève fait partie du groupe 2* : dans ce cas, le premier fichier ne se concentre pas sur le film de fiction, mais bien sur la série télévisée et ses modalités d'adaptation. De même que dans le premier groupe, l'élève dispose d'une

² https://activetextbook.com/active_textbooks/10181?new_book=true#page1

version PDF et d'une version interactive³. Il télécharge ensuite une ressource qui présente la manière de mener efficacement une recherche sur le Net.

Post-test du module 2

Le post-test de l'activité 2.2 consiste à créer une synthèse des principaux modèles d'adaptation au cinéma ou au petit écran en se basant sur :

- Un canevas qui comporte une liste de questions qui aideront l'élève à organiser sa synthèse. Les mêmes questions ont été posées dans le pré-test.
- Une grille d'évaluation qui, comme son nom l'indique, permet d'évaluer la performance au post-test. Il s'agit de la même grille que celle qui a été utilisée au pré-test.
- Les documents mis à disposition pendant l'activité d'apprentissage 2.1.
- La comparaison rédigée durant l'étape 2.1 pour déterminer à quel type d'adaptation appartient la série *Sherlock* ;
- une recherche documentaire menée sur le Net, ou sur d'autres sources, par l'apprenant de manière à étayer son propos.

Après que cette activité ait été réalisée, l'élève complète un bilan et donne son impression générale sur ce deuxième module d'apprentissage.

Module 3 : Le portrait de l'enquêteur

Le schéma de la figure 8 décrit le scénario pédagogique du troisième module.

³ https://activetextbook.com/active_textbooks/10182?new_book=true#page1

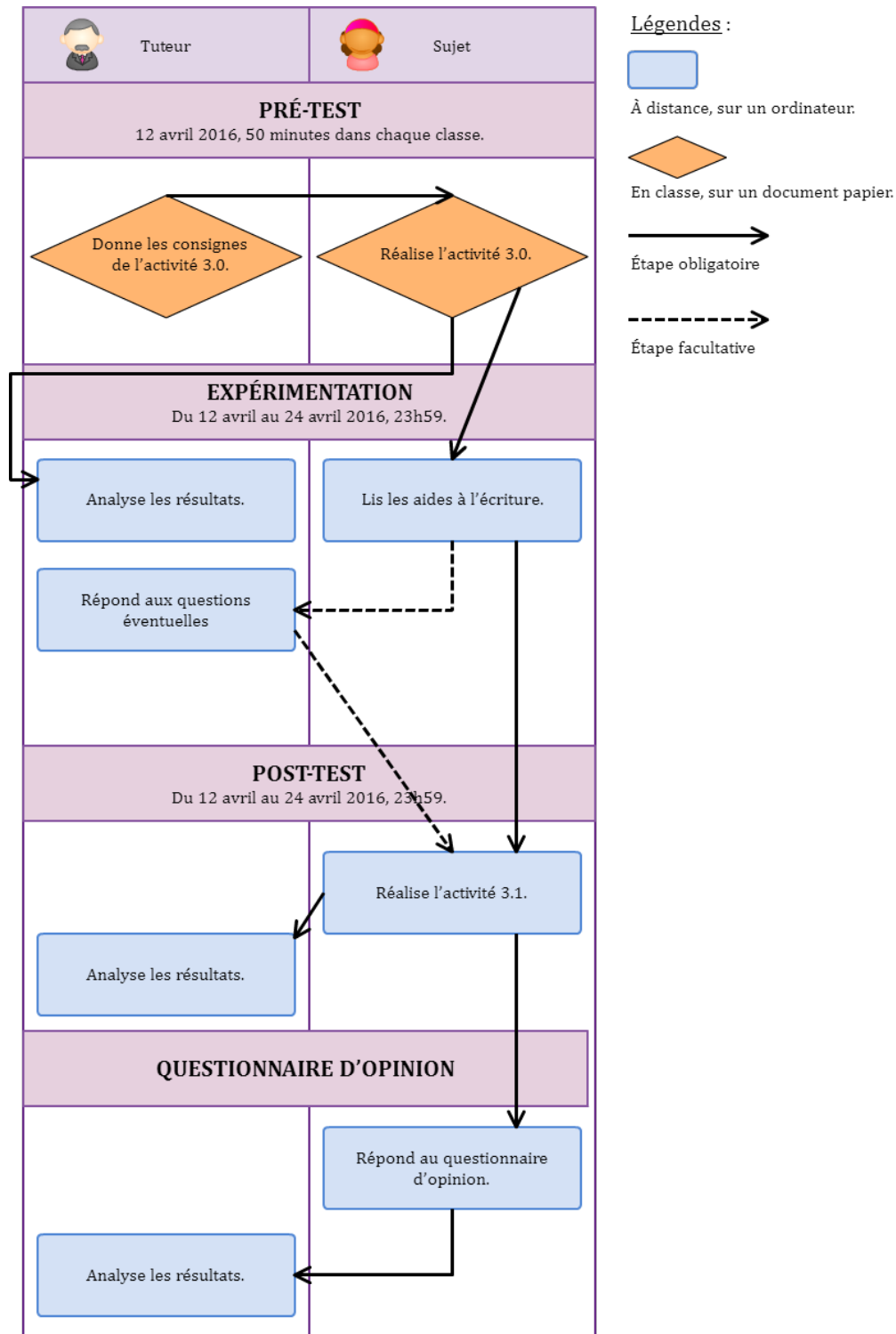


Figure 8 : Scénario du module 3.

Pré-test du module 3

Le pré-test consiste à réaliser la fiche portrait d’Alice, le personnage principal du roman *L'affaire Jennifer Jones* d’Anne Cassidy. Il s’agit du dernier ouvrage que les trois classes ont lu

dans le cadre de leur cours de français langue maternelle.

De même que pour les modules 1 et 2, les sujets réalisent individuellement le travail en s'appuyant uniquement sur leurs connaissances; aucune ressource complémentaire ne peut être mobilisée, excepté le livre.

Nous calculons les résultats des élèves en nous basant une échelle de notation à quatre niveaux : « très bien » ; « bien » ; « insuffisant » ; « échec ».

Activités d'apprentissage du module 3

À la maison, le sujet se connecte au « Module 3 » et prend connaissance des objectifs du module.

Chaque élève est tenu de lire le document intitulé « Comment écrire une fiche portrait ? » et de réaliser ensuite les activités qui lui sont proposées. Pour toute question spécifique, il prend contact avec la tutrice.

Post-test du module 3

Le module se poursuit à domicile. Il est demandé à l'élève de broser le portrait de Sherlock Holmes dans une application de traitement de texte. Le groupe 1 ne peut s'appuyer que sur les informations récoltées dans la fiction télévisée tandis que le groupe 2 se repose entièrement sur le roman.

L'opinion des utilisateurs est recueillie par l'intermédiaire d'un questionnaire d'opinion.

Module 4 : L'espace urbain dans le roman policier.

Le schéma de la figure 9 décrit le scénario pédagogique du quatrième module.

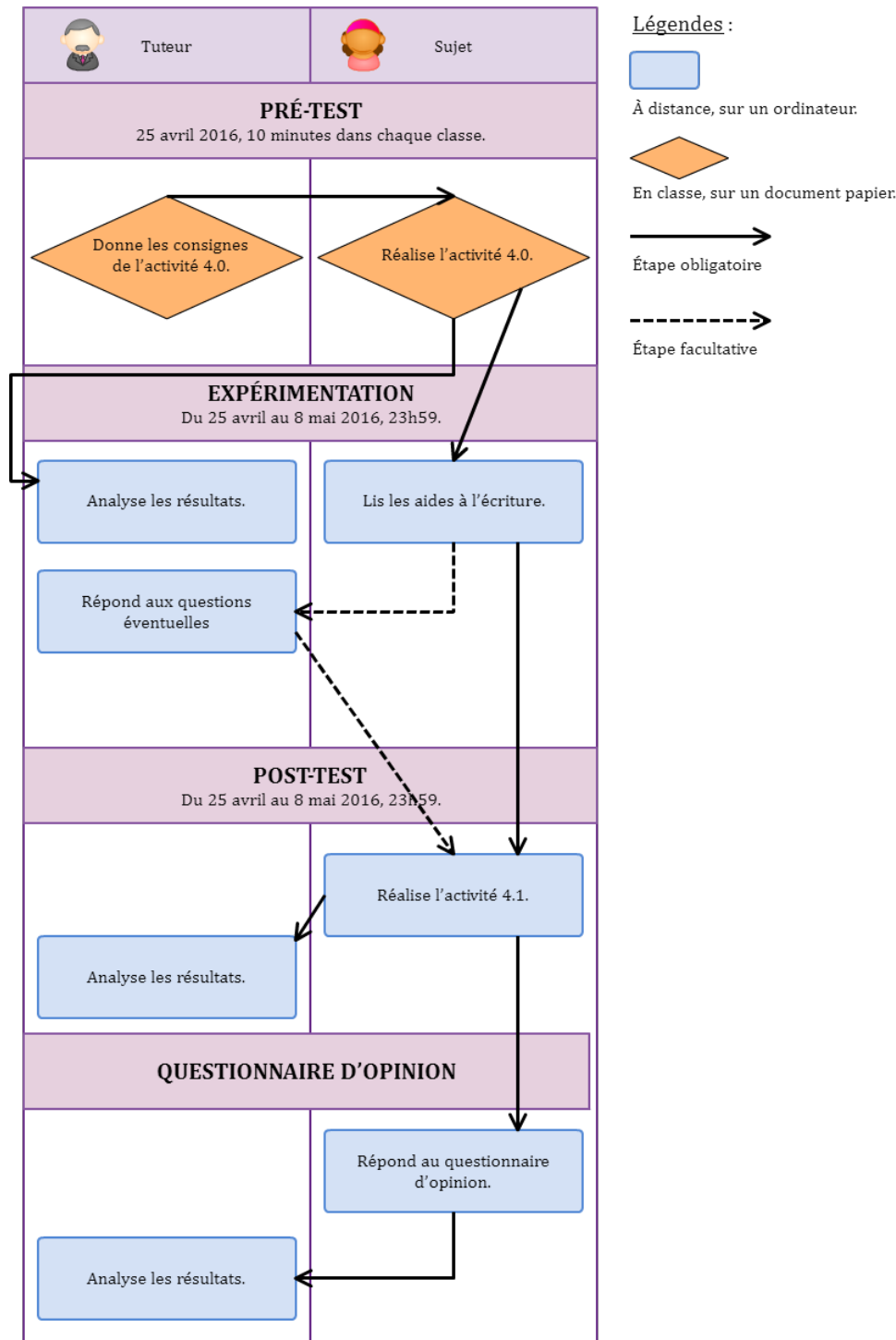


Figure 9 : Scénario du module 4

Pré-test du module 4

Dans le cadre de ce pré-test, les élèves vont être amenés à décrire, selon un point de vue positif puis négatif, un paysage urbain. Nous proposons une photo illustrant un coin de rue, dans le centre-ville. D'abord, ils doivent soumettre un portrait flatteur

afin de donner envie au lecteur de se rendre sur le lieu évoqué. Ensuite, c'est le contraire qui se produit : ils composent une description destinée à décourager les visiteurs potentiels.

Nous appliquons la même démarche que celle des modules antérieurs en ce sens qu'aucune ressource n'est disponible et le résultat du pré-test se calcule au moyen d'une grille d'évaluation.

Activité d'apprentissage du module 4

À partir de la plateforme et sur la base des objectifs du module, l'élève réalise selon le groupe auquel il appartient les activités suivantes :

- *L'élève fait partie du groupe 1* : Il est tenu de lire un extrait du guide *Parcs Nationaux de l'ouest américain*. Des copies de certaines parties du guide ont été déposées sur la plateforme. Ces documents fournissent des informations sur la ville de Salt Lake City ainsi qu'une liste non exhaustive des endroits incontournables à visiter. Les élèves ont un questionnaire à remplir dans lequel il s'agit de confronter Salt Lake City telle qu'elle est décrite dans le guide de voyage et sous la plume d'Arthur Conan Doyle dans *Une étude en rouge*.

L'élève fait partie du groupe 2 : sur la base d'un extrait de l'émission de télévision *50 minutes inside* (TF1, 2006) décrivant les endroits à la mode de la capitale anglaise, l'élève répondra à un questionnaire qui confronte le Londres froid et maussade mis en scène dans la série télévisée *Sherlock*, et le Londres pétulant et branché figurant dans *50 minutes inside*.

Par cette activité, les élèves sont amenés à se rendre compte que la description des lieux joue un rôle essentiel dans tout récit policier et que la ville est un protagoniste à part entière pour l'enquêteur.

Post-test du module 4

Parmi dix photographies de lieux, l'élève choisit celle qui l'inspire le plus. Il doit rédiger une description positive et négative de l'endroit qui a attiré son attention. Pour s'acquitter de sa tâche, il télécharge :

- La grille d'évaluation couvrant les résultats du pré-test. Elle sert maintenant à l'évaluer dans le cadre du post-test.
- Le document « Banque de mots pour décrire un paysage ».

Les deux descriptions sont à déposer dans le collecticiel. Chaque élève doit ensuite remplir le dernier bilan et donner son opinion sur le quatrième module.

4.3 Analyse de la mise en œuvre sur l'ENPA de la formation « Sherlock Holmes : Une étude en rouge »

Dans cette section, nous analyserons les forces et les faiblesses de la plateforme telles que nous avons pu les observer à travers le développement de la formation « Sherlock Holmes : Une étude en rouge ».

4.3.1 Principaux points forts de la plateforme

L'ENPA offre des dispositifs de communication interne pour assurer un échange permanent d'informations à savoir :

- Un système de messagerie interne pour communiquer aisément les uns avec les autres et surtout en cas de dysfonctionnement technique des modules.
- Un forum de discussion pour répondre aux questions soulevées par les élèves sur les activités d'apprentissage (pas de discussions synchrones possibles).

La plateforme dispose d'outils permettant de supporter une évaluation basée sur le dépôt de documents : grâce à un système de dépôt, l'élève est invité à poster, pour une échéance définie, des documents électroniques dans un espace collecticiel.

Après correction, si l'élève en fait la demande, le professeur (tuteur) commente le document.

La plateforme dispose d'outils notionnels et multimédias : le professeur peut créer des ressources pédagogiques accessibles à distance et publier des séquences vidéos ainsi que des images.

La plateforme est très accessible. Les pages s'affichent dans un délai très rapide. L'interface simple et intuitive permet aux utilisateurs de parcourir facilement l'espace de travail même s'ils ne possèdent aucune expertise technique.

La confidentialité des informations est assurée : l'espace personnel est protégé au moyen d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe individuel.

La plateforme offre des fonctionnalités supplémentaires selon la nature de la tâche à accomplir. L'ENPA propose par exemple une fonctionnalité « Mes activités ». Ce bouton liste toutes les tâches à effectuer dans le parcours d'apprentissage et précise la date de début, la date de fin et le statut de l'activité (A faire, Fait, A refaire). Chaque apprenant peut avoir une vue d'ensemble des travaux à réaliser. Pour prendre un autre exemple, le tuteur a la possibilité de consulter un système de suivi de l'élève : un historique enregistre et affiche toutes les manipulations effectuées au cours d'une session ce qui permet de conserver une trace des activités avec la possibilité de filtrer par action, par date ou par utilisateur.

La plateforme permet de gérer plusieurs types d'activités pédagogiques avec l'opportunité de diffuser des fichiers vidéo en streaming ou des enregistrements audio. Elle supporte l'intégration de documents « Office » ou autres. Il est possible de télécharger tous les types de fichiers et n'importe quel contenu d'un autre site web. De plus, aucun logiciel spécifique ne doit être installé pour utiliser les fonctionnalités de la plateforme.

4.3.2. Principaux points faibles relevés

La page « Mes activités »

Dans un parcours d'apprentissage, lors de la création d'une étape, celle-ci s'affiche automatiquement sur la page « Mes activités ». L'élève reçoit alors un récapitulatif de toutes les activités à réaliser, avec la date de début, la date de fin et le statut de l'activité (A faire, Fait, A refaire). À première vue c'est une option très pratique qui permet d'avoir une vue globale de son avancement et qui peut éventuellement servir de planning. Cependant cela peut être relativement déroutant : toutes les étapes créées sont automatiquement répertoriées sur la page « Mes activités », ce qui allonge considérablement la liste. Il n'existe aucune option de classement. Même le gestionnaire du cours ne peut pas choisir quelle activité il souhaiterait voir affichée ou pas. De plus, les activités s'affichent par ordre alphabétique et non par « parcours d'apprentissage ».

Communication synchrone/asynchrone

L'échange avec les apprenants se réalise de manière asynchrone. Il n'existe pas de communication synchrone pour la discussion en temps réel.

Détection du plagiat

Il serait utile d'ajouter un outil qui détecterait les « copier/coller » des apprenants à partir du moment où ils postent les documents dans le collecticiel.

Possibilités limitées de mise en page

Notamment, une seule police de caractères est mise à disposition.

Modification du profil utilisateur

Après avoir créé un compte, il est impossible pour le gestionnaire du cours de modifier le nom et le prénom de la

personne inscrite. De même pour le nom d'utilisateur et l'adresse e-mail.

Message d'erreur

Quand l'étudiant clique sur un parcours d'apprentissage auquel il n'a pas encore accès en fonction du paramétrage défini, la plateforme affiche le message « Erreur interne au serveur. Veuillez contacter l'administration ». Il serait préférable soit d'afficher un message moins alarmiste du style « Ce parcours ne s'ouvrira qu'à partir du »; soit de rendre invisibles les étapes du parcours non encore activées.

Quelques bugs observés

Lors de la modification d'un parcours d'apprentissage par le gestionnaire, les étudiants n'ont plus accès au forum de discussion qui y est intégré.

L'intégration de fichiers vidéo pose parfois problème : au niveau du streaming pour tous ; au niveau du téléchargement pour certains apprenants.

5. Conclusions et perspectives

D'une manière générale, l'ENPA a permis de mettre en œuvre les fonctionnalités attendues dans les cours qui ont été développés à quelques réserves près que nous avons détaillées ci-avant dans ce rapport.

Globalement, les outils que nous avons pu exploiter et expérimenter se sont avérés satisfaisants en fonction de nos objectifs de formation. L'ENPA a permis de mettre en œuvre les fonctionnalités prévues dans les deux cours qui ont été développés sur la base de la plateforme.

En cours de test, suite à la dernière mise à jour de la plateforme, certains blocages, plus ou moins graves, sont néanmoins apparus qui mériteraient certainement une analyse plus approfondie.

Compte tenu de cela, nous proposons de consacrer le prochain rapport à une série de tests diagnostiques centrés sur l'analyse d'un certain nombre de fonctionnalités spécifiques de la plateforme à sélectionner de commun accord.